| MAIRIE DE NANTERRE | **Sécurisation Square de la brèche** |
|---|---|
| **SAIDJ Abdelkrim**<br>*« Agent de développement local Parc »*<br>**Tèl pro** : 06 15 65 69 21<br>**Mèl** : abdelkrim.saidj@mairie-nanterre.fr | **Compte rendu de la rencontre technique**<br>**Mardi 2 mars 2021** |

**Présents** :

**Mme BOUDJEMAÏ Zahra** (*adjoint au maire en charge du Parc Nord*) – **Mr MONCOMBLE Etienne** (*Services techniques de la ville*) – **Mme KONATE Marianne** (*Services techniques de la ville*) – **SAIDJ Abdelkrim** (*Mission de quartier du Parc*) - **Syndicat de copropriété Liberté** (3 personnes) – **Association des Résidents du Vallona + conseil syndical** (7 personnes)

**Ordre du jour** :

1. Contexte suite à l'arrêt des travaux
2. Proposition de mise en sécurité
3. Agenda proposé

## 1. Contexte suite à l'arrêt des travaux

Mme BOUDJEMAI Zahra a souhaité mettre en place une réunion technique sur site avec les services de la ville et les habitants afin de trouver des solutions pour sécuriser le chantier du square de la brèche qui est actuellement à l'arrêt pour des raisons financières.

Un 1er dispositif de sécurisation avait déjà été mis en place par les services de la ville dans le passé afin de sécuriser le site, mais celui-ci ne répond plus aux exigences de sécurité.

Les barrières qui avaient été déposées ont toutes été dispersées au sol suite aux problèmes de climat (vent fort, bourrasques, etc..) et deviennent dangereuses pour les riverains notamment les enfants de la résidence.

Le chantier sur ce square a eu pour conséquence le retrait d'un grand nombre de mobilier qui délimitait le cheminement des riverains et empêchait par la même occasion le passage des 2 roues motorisés. Depuis l'arrêt des travaux et le retrait des mobiliers, le square est aujourd'hui accessible aux 2 roues motorisés qui viennent de plus en plus perturber la vie de la résidence.

Le syndicat de copropriété du Liberté ainsi que l'association des résidents du Vallona accompagné du conseil syndical, ont souhaité participer à cette rencontre avec l'élu et les services de la ville afin d'exposer leurs ressentis et participer à la réflexion autour de ce problème de sécurisation du chantier.

## 2. Propositions de remise en sécurité du chantier

Les services techniques de la ville ont proposé à Mme BOUDJEMAÏ ainsi qu'aux différentes amicales les solutions suivantes :

**Mise en conformité du site :**

➔ **Retraits de l'ensemble des barrières grises et vertes déposées au sol ainsi que celles en mauvaises états.**

**Sécurisation du site proposée :**

A la suite du nettoyage du site (enlèvement des barrières au sol et autres barrières cassées), les services techniques proposent un nouvel aménagement global pour sécuriser le chantier. Ce nouvel aménagement proposé est conforme aux exigences des habitants et répond aux normes de sécurité attendu pour ce square.

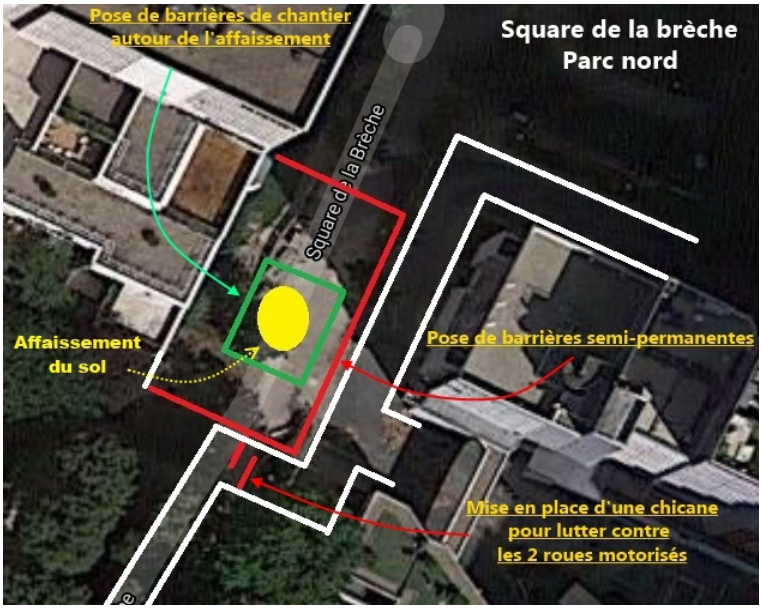


a. **Mise en place de barrières fixes de façon provisoire autour de la zone du chantier (Zone Rouge)**

b. **Mise en place de barrière de chantier autour de l'affaissement (Zone verte)**

c. **Mise en place d'une chicane au niveau du square afin d'empêcher l'accès aux 2 roues motorisés**

d. **Aménagement d'une pente douce permettant l'accès de l'allée aux piétons et personnes à mobilité réduite**

**<u>Détails des aménagements proposés</u> :**

➔ **Mise en place de barrières fixes installées de façon provisoire. Ce mobilier remplacera les barrières de chantier de type HERAS vertes et grises actuellement sur le square afin de créer une zone plus large de sécurité. La disposition des barrières empêchera les riverains de pénétrer sur le chantier à l'arrêt (Zone rouge sur le plan).**

---

➔ **Mise en place d'une petite zone de sécurité autour de l'affaissement avec des barrières de chantier de type HERAS.**

---

➔ **Mise en place de feuillards entre les barrières de chantier de type HERAS afin de les sceller entre elles et ainsi empêcher les riverains de s'introduire sur les lieux de stockage du chantier.**

➔ **Retrait des dalles et aménagement d'une pente douce afin de facilité l'accès au square pour les personnes à mobilité réduites ainsi que les pour les poussettes.**

➔ **Aménagement d'une chicane pour limiter l'accès uniquement aux riverains et empêcher l'accès aux 2 roues.**

## 3. Agenda proposé

Les services techniques proposent de mettre place les différents aménagements le plus rapidement possible afin de répondre aux exigences de sécurité :

- ✓ Les services techniques interviendront dès le **mercredi 3 mars 2021** par le nettoyage du site en retirant du site l'ensemble des barrières vertes et grises.

***Avant le passage des services techniques*** / ***Après le passage des services techniques***

- ✓ Les travaux d'aménagements de la pente douce et de la chicane se feront durant la semaine du 8 au 12 mars 2021.

- ✓ La pose des barrières fixes installées provisoirement permettant de délimiter la zone de sécurité (rouge sur le plan) est prévue la semaine suivante.